

**Grade: Philosophiae doctor (Ph.D.)****Crédits: 90**

## Présentation

Le programme de doctorat est un programme assumé conjointement par les départements de philosophie de l'UQTR et de l'UQAM.

Lors de leur demande d'admission, il n'est pas exclu que les candidats soient orientés vers l'une ou l'autre constituante compte tenu de la nature de leur sujet de recherche, des ententes prévues au protocole et de la capacité d'accueil de chaque département.

### En bref

#### Objectifs du programme

Ce programme a pour objectif général de former des diplômés aptes à contribuer de façon originale et créative à l'avancement de la recherche actuelle en philosophie. Le programme est orienté vers les problèmes de la philosophie contemporaine, se situe au carrefour des traditions analytique et continentale, et s'enrichit du recours à l'histoire de la philosophie. Il met particulièrement l'accent sur les domaines suivants :

- épistémologie
- philosophie du langage et de l'esprit
- philosophie pratique
- philosophie de la culture

Sur le plan de la formation, il vise plus spécifiquement :

- à familiariser l'étudiant avec les discussions et les méthodes actuelles dans les domaines retenus;
- à développer les compétences argumentatives de l'étudiant en fonction de l'avancement des connaissances en philosophie;
- à développer chez l'étudiant l'aptitude à organiser et à poursuivre de manière autonome et rigoureuse une recherche de longue haleine en philosophie.

#### Avenir: Carrière et débouchés

Le programme mène à des carrières d'enseignement et de recherche en philosophie ou dans des disciplines connexes, ou à d'autres carrières où une formation par la recherche en philosophie est souhaitable.

### Atouts UQTR

#### Particularités

---

Le programme de doctorat offre la possibilité d'activités créditées conjointes (auquel cas les frais de déplacement peuvent être assumés par chaque constituante) et celle aussi de suivre un cours, soit dans l'autre constituante soit dans une autre université. Une activité obligatoire est consacrée à la rédaction du projet de thèse. L'étudiant doit aussi mettre à profit une activité de lectures dirigées conformément à ses intérêts de formation, sous la supervision d'un professeur du département spécialisé dans le domaine de recherche de l'étudiant.

De façon générale, la scolarité est axée sur des activités de séminaires qui permettent davantage le renouvellement des problématiques, leur articulation sur la recherche et leur adaptation pédagogique aux usagers. Des activités particulières, notamment celles poursuivies dans le cadre du groupe interdisciplinaire de recherche sur la communication et le discours et du laboratoire de recherche en éthique et philosophie politique, servent de complément de formation.

### **La recherche dans le domaine**

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département de philosophie et des arts.

## **Admission**

### **Trimestre d'admission et rythme des études**

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

## **Conditions d'admission**

### **Études au Québec**

Base universitaire

Être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en philosophie ou dans une discipline qui intervient explicitement dans le programme de doctorat en philosophie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3);

OU

être titulaire d'un baccalauréat en philosophie ou l'équivalent et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Le candidat titulaire d'une maîtrise avec mémoire ou l'équivalent dans une discipline connexe à la philosophie devra également faire la preuve d'une formation de niveau universitaire en philosophie; si cette formation est jugée insuffisante, le candidat pourrait être refusé ou pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

Ce programme d'études est offert conjointement, en vertu d'une entente, par l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université du Québec à Montréal. Les crédits acquis dans ce programme peuvent être transférés de telle sorte que, dans le cas d'une mutation d'une région à une autre, l'étudiant peut poursuivre son programme sans pénalité (cf. règles de transfert permanent d'étudiants).

### **Études hors Québec**

Base études hors Québec

Être détenteur d'un grade de deuxième cycle universitaire (maîtrise nord-américaine, DEA français, master 2 selon le système d'éducation) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission en philosophie ou dans une discipline qui intervient explicitement dans le programme de doctorat en philosophie, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 12/20.

---

Le candidat titulaire d'un master avec mémoire ou l'équivalent dans une discipline connexe à la philosophie devra également faire la preuve d'une formation de niveau universitaire en philosophie; si cette formation est jugée insuffisante, le candidat pourrait être refusé ou pourrait se voir imposer des cours d'appoint ou un programme de propédeutique.

### **Modalités de sélection des candidatures**

Constitution du dossier de candidature

Le Sous-comité d'admission et d'évaluation fera l'examen des pièces jointes au dossier (voir la section pièces à joindre):

Critères de sélection

Un candidat détenteur d'une maîtrise ou détenteur d'un grade de deuxième cycle universitaire (maîtrise nord-américaine, DEA français, master 2 selon le système d'éducation) dans une discipline connexe à la philosophie est admissible conditionnellement à la réussite, avec une moyenne de 3.2, de cours d'appoint (9 crédits au maximum au niveau de la maîtrise) acceptés par le comité de programmes de cycles supérieurs en philosophie en fonction de la recherche doctorale du candidat.

Un candidat au doctorat qui n'a pas encore obtenu le diplôme de maîtrise en philosophie est admissible conditionnellement (1) au dépôt de son mémoire de maîtrise avant sa première inscription au doctorat et (2) à l'obtention de la maîtrise en philosophie dans les douze mois suivant la première inscription.

Les candidats qui sont détenteurs d'une maîtrise de recherche avec mémoire (ou l'équivalent) dans une discipline autre que la philosophie mais connexe, et qui n'ont pas de préparation académique spéciale en philosophie sont admissibles au programme de propédeutique (pour le doctorat en philosophie). Cette propédeutique compte au moins dix (10) crédits et au plus dix-huit (18) crédits d'activités préparatoires du 1er ou 2e cycle. L'étudiant qui termine les activités préparatoires de la propédeutique avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2 est automatiquement admis au programme de doctorat en philosophie, si les autres conditions sont satisfaites. Le contenu de cette propédeutique sera fixé dans chaque cas par le comité d'études de cycles supérieurs en tenant compte des antécédents du candidat et de ses orientations, et après consultation avec le directeur de recherche choisi et avec le candidat lui-même. La propédeutique ne comprendra que des activités de philosophie proprement dite et accordera une place significative à l'histoire de la philosophie. Le cas échéant, elle pourra contenir des activités de 1er ou 2e cycle selon les besoins.

Dans le cas de candidats détenteurs d'une maîtrise dans une discipline autre que la philosophie qui ont néanmoins une préparation académique particulière en philosophie (par exemple un baccalauréat en philosophie), le comité d'études de cycles supérieurs étudiera les dossiers à la pièce en tenant compte des précédents déjà établis.

## **Structure du programme et liste des cours**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

### **Cours obligatoires (9 crédits)**

- PHI6013 Lectures dirigées
- PHI6044 Projet de thèse
- PHI6057 Examen doctoral (PHI6013; PHI6044)

### **Cours optionnels (9 crédits)**

#### **Neuf crédits parmi les activités suivantes:**

- PHI6017 Séminaire de recherche en philosophie des sciences humaines
- PHI6018 Séminaire de recherche en philosophie de la culture
- PHI6020 Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles
- PHI6021 Séminaire de recherche en philosophie du langage
- PHI6052 Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit
- PHI6053 Séminaire de recherche en éthique
- PHI6054 Séminaire de recherche en philosophie politique et philosophie du droit
- PHI6055 Séminaire de recherche en histoire de la philosophie
- PHI6056 Sujets spéciaux I
- PHI6058 Sujets spéciaux II

---

Crédits de recherche (72 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 72 crédits.

### **Travail de recherche**

Thèse (72 crédits)

L'étudiant doit rédiger une thèse qui témoigne, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche originale. La thèse sera soutenue devant un jury composé de cinq professeurs.

## **Autres renseignements**

### **Règlements pédagogiques particuliers**

L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI6044 Projet de thèse au plus tard à la cinquième session suivant son inscription initiale.

L'étudiant s'inscrit à l'activité PHI6057 Examen doctoral dès que son projet de thèse est accepté. L'activité est évaluée par le même jury que le projet de thèse.

Exigences langagières : une bonne connaissance du français et de l'anglais est obligatoire. La connaissance d'une autre langue peut être nécessaire lorsque le sujet de thèse le requiert (un candidat doit normalement pouvoir lire dans la langue originale l'auteur principal sur lequel il travaille).

### **Description des activités**

#### **PHI6013 Lectures dirigées**

Série de lectures sous la direction d'un professeur. Ces lectures portent sur des textes qui sont connexes au sujet de thèse du candidat, mais qui ne constituent pas le corpus sur lequel porte la thèse en priorité. Le programme de lectures dirigées comporte une série de rencontres entre l'étudiant et le professeur. L'étudiant doit réaliser au moins un travail écrit.

#### **PHI6017 Séminaire de recherche en philosophie des sciences humaines**

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie des sciences humaines ou des sciences sociales. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner la psychologie, les disciplines identifiées aux humanités ou les sciences sociales, comme la sociologie ou l'économie. Le séminaire peut porter soit sur l'épistémologie de ces disciplines, soit sur leurs présupposés éthiques ou ontologiques, soit sur leur fonction sociale ou culturelle, ou encore sur la confrontation ou la collaboration de ces différentes problématiques.

#### **PHI6018 Séminaire de recherche en philosophie de la culture**

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie de la culture. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit le phénomène général de la culture comme ensemble d'activités symboliques, soit un de ses aspects particuliers comme l'art, la science, la technique ou la religion, soit encore la problématique de la rencontre des cultures.

#### **PHI6020 Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles**

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie des sciences. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé le professeur, peut concerner soit les sciences formelles comme la logique ou les mathématiques, soit les sciences de la nature comme la physique ou la biologie, soit encore permettre la mise en rapport de ces différents types de disciplines.

#### **PHI6021 Séminaire de recherche en philosophie du langage**

Recherches relatives à un secteur ou un problème de la philosophie du langage. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit la philosophie analytique, soit la philosophie de la linguistique, soit la philosophie herméneutique, ou encore permettre la confrontation ou la collaboration de ces différentes approches.

Au plus tard à la fin de la cinquième session suivant son inscription initiale au programme, l'étudiant présente son projet de thèse (formulé en un écrit comptant entre dix et quinze pages) au directeur du comité du programme de son institution d'attache. Le directeur concerné, sur consultation de son comité, forme un jury de trois professeurs chargés d'en faire l'évaluation. Le jury devra s'assurer que le projet est réalisable dans le cadre d'une thèse de doctorat, que sa réalisation est susceptible de constituer une contribution significative au domaine de la philosophie, que l'approche adoptée par le candidat (élaboration de la problématique, méthodologie, plan, instrumentation, bibliographie, etc.) est appropriée et que le candidat a les qualifications voulues pour mener à terme ce projet. Les rapports écrits des évaluateurs sont acheminés au comité du programme, qui établit la notation succès-échec (S-E) qui résulte de la recommandation émise par la majorité des membres du jury.

**PHI6052 Séminaire de recherche en philosophie de l'esprit**

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie de l'esprit ou de la philosophie des sciences cognitives. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit des thèmes classiques de la philosophie de l'esprit, comme celui de la nature des relations entre le corps et l'esprit, soit des thèmes plus contemporains, comme celui des fondements de la psychologie, de la nature des sciences cognitives ou des conditions de possibilité de l'intelligence artificielle.

**PHI6053 Séminaire de recherche en éthique**

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de l'éthique. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit l'analyse du discours moral (la métaéthique), soit les fondements de l'éthique normative, soit encore un domaine ou l'autre de l'éthique appliquée (bioéthique, éthique des affaires, éthique environnementale...).

**PHI6054 Séminaire de recherche en philosophie politique et philosophie du droit**

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de la philosophie politique ou de la philosophie du droit. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner soit des thèmes de philosophie politique, comme le pouvoir ou le contrat social, soit des thèmes de philosophie du droit comme la liberté, la responsabilité, les fondements naturels ou normatifs du droit, soit les liens entre la philosophie politique et la philosophie du droit ou encore leurs liens avec d'autres instances comme l'éthique, l'histoire ou la culture.

**PHI6055 Séminaire de recherche en histoire de la philosophie**

Recherches relatives à un secteur ou un problème particulier de l'histoire de la philosophie. Ce secteur ou ce problème, qui sera déterminé par le professeur, peut concerner un auteur ou un groupe d'auteurs en particulier, ou encore l'évolution d'un thème ou d'une problématique au cours d'une période donnée.

**PHI6056 Sujets spéciaux I**

Cette activité vise à permettre aux étudiants du doctorat en philosophie de suivre, exceptionnellement, un cours de philosophie du niveau de la maîtrise, lorsque le sujet du cours s'apparente à leur domaine de recherche. Pour s'inscrire à cette activité, l'étudiant doit obtenir l'accord du directeur de programme.

**PHI6057 Examen doctoral (PHI6013; PHI6044)**

Cette activité fait suite aux Lectures dirigées (PHI6013) et au Projet de thèse (PHI6044) dans une succession menant à la rédaction de la thèse. L'étudiant doit y être inscrit à l'une des deux sessions qui suivent immédiatement celle où le projet de thèse a été accepté. Dans la suite de cette acceptation du projet, le candidat doit présenter un texte (formulé en un écrit comptant entre dix et quinze pages) au directeur du comité de programme de son institution d'attache. Ce texte doit exposer comment l'étudiant compte prendre en considération les remarques faites auparavant sur son projet de thèse et doit présenter un état d'avancement de la problématique de la recherche plus élaboré que celui que l'on retrouve dans le projet de thèse. Le directeur du comité de programme concerné, sur consultation de son comité, forme un jury de trois professeurs chargés de faire l'évaluation du texte. Ce texte doit être défendu par l'étudiant devant le jury à l'occasion d'un séminaire de discussion sur le texte, lequel séminaire tient lieu d'examen doctoral et compte dans l'évaluation de l'activité. Le séminaire doit aider à l'encadrement de l'étudiant, de façon à mieux l'orienter dans la rédaction de sa thèse. L'évaluation de cette activité est établie selon la notation succès (S) ou échec (E) et résulte de la position majoritaire qui se dégage du jury d'évaluation.

**PHI6058 Sujets spéciaux II**

Cette activité vise à permettre aux étudiants du doctorat en philosophie de suivre, exceptionnellement, un cours de philosophie du niveau de la maîtrise, lorsque le sujet du cours s'apparente à leur domaine de recherche. Pour s'inscrire à cette activité,

---

l'étudiant doit obtenir l'accord du directeur de programme.